

MAISON B

IMMOBILIER

I BAREME DES HONORAIRES I

TRANSACTION I Immobilier résidentiel :

Mandat simple : 5% TTC du prix de vente

Mandat exclusif : 4% TTC du prix de vente

Mandat de recherche : 6% TTC du prix de vente

TRANSACTION I Entreprises I Commerces I Terrains

Mandat simple : 10% TTC du prix de vente

Mandat exclusif : 8% TTC du prix de vente

LOCATION I Immobilier résidentiel I Régime loi 1989 (vide et meublée)

Locataire : 10€ / m² TTC + 3€ / m² TTC avec état des lieux

Propriétaire : 1 mois de loyer hors charges

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.